

Fond vert :
Règles à rappeler en début des tournois

L'ESPRIT DU FUTSAL : pas de contact, de charge, de tacle, de bloc
Agressivité maîtrisée et silence souhaité

I DECLINAISON EN FONCTION DES CATEGORIES D'AGE

LOIS DU JEU FUTSAL		U7	U9/U9F	U11	U12F/U13	U15/U15F	U18/U18F	Seniors F et M	
Loi 1	TERRAIN	Type handball (longueur mini 38m, maxi 42m - largeur mini 18m, maxi 25m)							
	. Utilisation	1/2 (en travers)			en long				
	. Surface de réparation	4m (avec cônes)			correspondant à la surface des 6 m				
	. 1er point de réparation	4m			aux 6 m (ligne pleine) pour les pénaltys				
	. 2ème point de réparation	sans			aux 9 m (ligne des pointillés) pour le coup de pied de pénalité - Loi N°13 : cumul des fautes				
	. Zones de remplacement	de part et d'autre des buts de Hand			Au bord de la ligne de touche devant les bancs des équipes. A 5m de part et d'autre de la ligne médiane . Longueur 5 m				
Loi 2	BALLON	Spécifique Futsal en cuir (pas de ballon en feutrine)							
	. Taille/Pression	T3 préconisé			T4 (0,6 à 0,9 bar ; rebond 50 à 65 cm depuis 2 m)				
Loi 3	NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE	4 dont 1 gardien			5 dont 1 gardien + 7 remplaçants maxi				
	. Au début de la rencontre	Mini 3 dont 1 gardien sur le terrain							
	. Arrêt de la rencontre (voir § 2-1)	Si 1 équipe compte moins de 3 joueurs (y compris le gardien)							
	. Remplacements	Illimités et volants : sans arrêt de jeu, le remplacé devient remplaçant, le remplaçant entre après la sortie du remplacé. Ils sont effectués par la zone de remplacement							
Loi 4	EQUIPEMENT DES JOUEURS (voir § 2-2)	Maillots numérotés correspondant à la feuille de match. Chaussettes, protèges tibias, shorts, chaussures de gymnase, sans crampons et ne laissant pas de trace,							
	. Pour les gardiens	Pantalon autorisé, maillot de couleur différente de celle des 2 équipes							
Loi 5	ARBITRAGE	1 arbitre			2 arbitres				
Loi 6	TABLE DE MARQUE et des OFFICIELS	gestion du temps			gestion du temps et cumul des fautes				
Loi 7	DUREE DES MATCHES	Entre 6' et 20' par match, fixée par l'organisateur avant la compétition							
	. Durée maxi sur 1 journée	40'	50'	60'	80'	90'			
	. Arrêt du chronomètre	Pas de décompte des arrêts de jeu sauf sur décision de l'arbitre (blessures, ballon non disponible, gain de temps ...)							
	. Temps mort	non mais les arbitres peuvent arrêter le temps							
Loi 8	COUP D'ENVOI (voir § 2-3)	Adversaires dans leur camp à au moins 3 mètres du ballon sinon à refaire. On ne peut marquer un but directement.							
Loi 9	BALLON EN JEU OU HORS DU JEU	Si le ballon touche le plafond : touche à l'équipe adverse, à l'endroit le plus proche							
Loi 10	BUT MARQUE	Idem Football - Le gardien ne peut marquer de la main dans le but adverse							
Loi 11	HORS JEU	Pas en futsal							
Loi 12	FAUTES ET INCORRECTIONS (voir § 2-4)	Tous les coups-francs sont directs : CFD			Directs (CFD) ou indirects (CFI)				
	. C.F.D	Idem Football et Interdiction . De charger, bousculer . De tacle avec contact, y compris tacle glissé, alors qu'un adversaire joue le ballon sauf pour le gardien dans sa surface de réparation							
	. C.F.I Sauf U7 et U9	Idem Football et Interdiction. Pour le gardien, de garder le ballon (au pied et à la main) plus de 4" dans son camp . Pour le gardien, de retoucher dans son camp, le ballon redonné par un coéquipier, si celui-ci n'a pas été touché par 1 adversaire . De jouer de manière dangereuse même sans toucher l'adversaire, de faire un bloc							
Loi 13	COUPS FRANCS (CFD et CFI)	Adversaire à 5 m = sanction à refaire			Idem U7 à U11 et 4" pour jouer = sanction CFI adversaire				
	CUMUL DES FAUTES, C.F.D et signalés par l'arbitre sauf U7, U9 et U11	Pas comptabilisé			Règle de l'avantage possible mais la faute sera comptabilisée Tous les coups franc directs sont comptabilisés sur l'ensemble du match. .A partir de la 4ème faute et les suivantes pour les matches de 6, 7, 8 et 9 min .A partir de la 5ème faute et les suivantes pour les matches de 10,11,12,13 et 14 min .A partir de la 6ème faute et les suivantes pour les matches de 15 min et plus [Sanction : coup de pied de pénalité à 9m.				
Loi 14	PENALTY	CFD dans la surface de réparation. Ballon à 6m : 1er point de réparation							
Loi 15	RENTREE DE TOUCHE	Au pied : Ballon immobile sur la ligne de touche ou à moins de 25 cm de celle-ci à l'extérieur. Un but ne peut pas être marqué directement : sanction = sortie de but							
		Adversaire à 5 m - Sanction = à refaire Possibilité de rentrer dans le terrain en conduite de balle			Idem U7 à U11 + 4" pour jouer / Sanction = CFI à l'adversaire				
Loi 16	SORTIE DE BUT Adversaire hors surface de réparation	A la main par le gardien depuis sa surface de réparation			idem et 4" pour jouer ; sanction CFI à l'adversaire				
		Un but ne peut être marqué directement. Sanction : sortie de but							
Loi 17	COUP DE PIED DE COIN	Au pied, ballon sur la ligne de but , adversaire à 5 m. Sanction : à refaire			Idem U7 à U11 + 4" pour jouer : sanction sortie de but à l'équipe adverse,				
	PASSE AU GARDIEN	Une passe volontaire au gardien qui reprend le ballon à la main : U7-U9 pas de sanction, U11 à Seniors : Sanction CFI à 6m à l'endroit où le ballon à traversé cette ligne.							

II - LES PARTICULARITES

2-1 - Arrêt d'une rencontre si une équipe compte moins de 3 joueurs sur le terrain.

Le match est perdu par forfait par l'équipe concernée et elle est créditée de 0 point et de 0 but. L'autre équipe a match gagné et marque 3 points et 3 buts ou ses buts effectivement marqués au moment de l'arrêt si le nombre est supérieur à 3

2-2 - Couleur des maillots des 2 équipes semblables

C'est l'équipe 1ère nommée qui change de couleur de maillots.

2-3 - Coup d'envoi - choix du terrain

A l'équipe 1ère nommée qui se situe à gauche du responsable de la table de marque.

2-4 - Fautes et incorrections : modalités

Elles sont identiques à celles du football avec en plus les interdictions du tableau Loi N°12

. Fautes possibles d'un coup franc direct CFD

Elles sont tirées à l'endroit de la faute ou coup de pied de réparation à 6m si elles sont commises dans la surface de réparation. Ces fautes sont cumulables (voir loi N°13).

. Fautes possibles de coup franc indirect CFI

Elles sont tirées à l'endroit de la faute ou sur la ligne de réparation si elles sont commises dans la surface de réparation. Elles ne sont pas cumulables.

. Fautes possibles d'avertissement (carton jaune) 2 cartons jaunes = 1 carton rouge. En plus de celles du football

L'adversaire retarde la reprise du jeu : avertissement et coup franc (ou autre) à faire exécuter

Enfreint la procédure de remplacement

-> Après 3 cartons jaunes au cours de la même journée, le joueur est suspendu le match suivant.

. Fautes possibles d'exclusion (carton rouge). Idem celles du football

-> Tout joueur ou responsable d'équipe qui manifeste avec véhémence sa désapprobation des décisions en paroles et/ou actes.

Le joueur exclu ne peut plus participer au match en cours et sera suspendu automatiquement le match suivant.

L'équipe peut se compléter par un remplaçant après 2' de jeu ou après 1 but marqué par l'équipe adverse avant ces 2' mais seulement si cette dernière est en supériorité numérique.

2-5 Qualification des joueurs et des Dirigeants

. ils doivent être licenciés et régulièrement qualifiés (voir § 4)

. le nombre de mutation maximum est de 4 dont 2 maximum hors période (football réduit)

. sous 2 jours consécutifs, possibilité d'effectuer 2 rencontres Futsal ou 1 rencontre Futsal et 1 de Football

. nombre de double licence illimitée pour la phase régionale.

III - FAITS DISCIPLINAIRES. Ils sont jugés à 2 niveaux

. Sur le lieu de la compétition, pour les faits mineurs avec 2 matches de suspension maxi. La commission de discipline propre à la compétition Futsal sur le site est composée de 1 ou 2 membres d'organisation et d'1 arbitre.

Pour les faits graves. Le dossier est transmis aux commissions officielles de la ligue ou des districts. Le joueur est suspendu de toutes compétitions jusqu'à jugement (football et futsal). Pour ces cas, 1 rapport sera établi par l'arbitre et 1 par la commission de discipline sur le site.

IV - PURGE DES SANCTIONS

Sanctions prononcées suite aux compétitions futsal

. 2 matches maxi : purge uniquement en futsal.

. Au delà : purge en futsal et en football dans toutes les catégories concernées par le joueur - art. 226. des RG de la FFF,

Sanctions prononcées suite aux compétitions football - art. 226 alinéa 7 des RG de la FFF

. Un joueur sous le coup d'une suspension supérieure ou égale à 8 matches depuis le début de la saison en cours doit purger sa sanction également en futsal (1 match de suspension ferme = 1 plateau).

. Toutes les suspensions prononcées à terme (mois, années) sont applicables sur les rencontres futsal pendant la période définie.

V - EQUIPES A EGALITE A LA FIN DU TEMPS REGLEMENTAIRE

. Pour les compétitions régionales de type tournoi : le résultat reste en l'état sauf pour les matches de classement, les 1/2 Finales croisées et les finales ou elles sont départagées par une épreuve de tirs au but exécutés depuis le 1er point de réparation.

. Tous les joueurs (sauf les exclus) sont concernés.

. L'épreuve s'arrête à la première avance, pour un nombre de tirs identique de chaque équipe (mort subite).

. Pour la Coupe Nationale, à partir du 1er tour fédéral, le départage se fait par l'épreuve de TAB

VI - CLASSEMENT

. Match gagné à la fin du temps réglementaire : 3 points

. Match nul à la fin du temps réglementaires : 1 point

. Match perdu à la fin du temps réglementaire : 0 point

. Match perdu par pénalité ou forfait : - 1 point - score 0 - 3

VII - DEPARTAGE DES EQUIPES EX-AEQUO SELON LES CRITERES SUIVANT DANS L'ORDRE

. Points obtenus lors des matches joués entre ces équipes

. Différence de buts particulière entre ces équipes

. Plus grand nombre de buts marqués entre ces équipes

. Différence de buts générale de toute la poule

. Plus grand nombre de buts marqués de toute la poule

VIII - FEUILLE DE MATCH

. Une feuille de match sera établie par chaque équipe et pour chaque journée de Futsal